

Analyse du processus de transformation du dispositif national de formation agricole et rurale au Cameroun

Mise en perspective



De 1960 à nos jours, les politiques de formation agricole et rurale (FAR) ont accompagné avec plus ou moins de réussite les politiques de développement agricole et rural. Ainsi le Cameroun a vu successivement : (1) la création de deux ministères s'accompagnant de deux systèmes d'enseignement public, l'un agricole et l'autre pastoral, dans les années 1960 ; (2) la fondation d'une multitude de structures de formation par les ONG et les OP à partir de 1985 ; (3) la structuration en un système unifié et coordonné d'enseignement public et privé à travers le programme national d'Appui à la rénovation et au développement de la FORMation Professionnelle en agriculture, élevage et pêche (AFOP) depuis 2007.

Le programme AFOP est une construction expérimentale fédérant deux ministères sectoriels - celui en charge de l'agriculture (MINADER) et celui en charge de l'élevage (MINEPIA) -, aux autres acteurs de la FAR. Il a établi les grandes lignes d'un processus national de rénovation qu'il définit dans le détail et met en œuvre au fur et à mesure, se construisant chemin faisant avec l'appui et la formation de spécialistes de l'ingénierie de la formation. Sa démarche réunit un certain nombre de facteurs importants et adaptables selon la situation : approche globale et systémique de la formation en vue de l'insertion socioprofessionnelle, introduction de nouveaux cadres réglementaires et renforcement des fonctions institutionnelles, élaboration de référentiels (métiers et formation), professionnalisation des formateurs et moniteurs, appui à une cinquantaine de centres et écoles répondant aux besoins des territoires dans lesquels ils se trouvent et incluant les acteurs locaux dans leur gouvernance, ingénierie pédagogique et de formation par alternance tripolaire centre-référent-famille.

Le dispositif actuel de FAR reste toutefois encore parcellisé à l'image du système éducatif national où quatre ministères se voit attribuer des responsabilités correspondant à une classe d'âge (enseignements primaire, secondaire, supérieur) ou une voie de formation (enseignement technique-professionnel avec peu de passerelles vers la voie générale). Et si deux difficiles défis semblent en passe d'être gagnés en ce qui concerne la reconstruction d'un sous-secteur éducatif entier et la coopération interministérielle avec l'inclusion récente de l'Enseignement supérieur dans le processus, l'enjeu principal de l'avenir d'AFOP – la deuxième phase ou AFOP-2 – est l'installation et l'insertion professionnelles des personnes formées.

Association Réseau international FAR

1101, av. Agropolis - B.P. 5098
34033 Montpellier Cedex 01 - France
Tél. : + 33(0) 4 67 61 70 22 / 70 61 / 70 63
Fax : +33 (0)4 67 61 70 67
Mèl : far@agropolis.fr
Site Internet : www.reseau-far.com

Programme ADEX.FAR du
Réseau FAR financé par :



Le secteur agro-pastoral – l’agriculture et l’élevage – est le véritable moteur de l’économie au Cameroun. Il emploie près de 46 % de la population active et constitue le gisement d’emplois majeur pour les jeunes. Cependant, le pays, malgré ses énormes potentialités – il est considéré être le grenier de la sous région Afrique centrale –, importe des denrées alimentaires pour satisfaire la demande nationale depuis de nombreuses années maintenant.

La population, de l’ordre de 20 millions d’habitants en 2011, est marquée par une forte disparité géographique, une urbanisation galopante et une extrême jeunesse. En effet, près de 44 % ont moins de 15 ans, tandis que la population de moins de 25 ans représente 64 % du total. Au rythme d’urbanisation actuelle de 5 %, 75 à 80 % des Camerounais vivront dans une ville de plus de 300 000 habitants en 2020¹. Ainsi, d’une part, les campagnes se vident de leurs potentiels de production et d’innovation et d’autre part, les villes voient s’accroître une main-d’œuvre sans qualification nécessaire pour faire face aux exigences du milieu urbain.

Historique rapide des politiques de formation agricole et rurale

De l’indépendance en 1960 à nos jours, le Cameroun a expérimenté différentes politiques de développement agricole et rural avec plus ou moins de succès. L’évolution de la formation agricole et rurale (FAR) coïncide avec les trois grandes périodes de politiques de développement que le pays a connues.

De 1960 à 1985, l’Etat a été le principal acteur de l’économie nationale. L’agriculture ressortait comme un des principaux éléments sur lequel devait se fonder le développement économique. Deux ministères ont été créés pour le secteur agricole : celui de l’Agriculture (MINAGRI, auquel sera ajoutée la responsabilité du Développement rural, d’où le nom actuel de MINADER) et celui de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA). Deux systèmes d’enseignement agricole public ont alors été mis en place sous la tutelle de ces deux ministères, le premier avec une trentaine d’écoles et de centres de formation, le second avec une quinzaine d’établissements. Les centres de formation avaient pour mission la formation continue modulaire des producteurs (CFR, stations d’élevage et aquacoles) et la formation initiale des jeunes projetant une ins-

tallation dans le secteur agricole (CFJA)². Les écoles de formation formaient des agents techniques d’agriculture, les techniciens d’agriculture et les techniciens supérieurs d’agriculture, les infirmiers vétérinaires et les techniciens d’élevage qui étaient tous intégrés dans la fonction publique. Les plans quinquennaux³ ont été mis en œuvre jusqu’à l’arrivée de la crise économique au milieu des années 1980.

A partir de 1985, suite aux tensions économiques liées à des conjonctures nationale et internationale difficiles, le dispositif d’enseignement agricole mis en place au lendemain de l’indépendance est entré en crise : fin des recrutements dans la fonction publique ; insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières affectées aux établissements ; contenus d’enseignement obsolètes... De nouveaux acteurs – ONG, organisations paysannes et organismes privés – ont alors émergé en créant leurs propres dispositifs de formation orientés généralement vers les producteurs et leurs groupements. Le nombre d’établissements de formation agricole s’élevait alors à plus de 130 au milieu des années 2000 avec le développement spectaculaire du secteur privé à but non lucratif.

Avec l’amélioration de la situation économique du pays et l’alignement des bailleurs de fonds sur les priorités nationales à partir de 2004, la formation technique et professionnelle est réapparue comme un moyen pour améliorer l’insertion, particulièrement des jeunes ruraux et des producteurs en activité. Cela s’est notamment traduit par la mise en œuvre depuis 2007 du programme AFOP d’« Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l’agriculture, de l’élevage et des pêches », avec l’appui financier du « C2D » (Contrat de Désendettement et de Développement) dans le cadre de la réduction de la dette camerounaise à l’égard de la France.

Un point sur le système éducatif camerounais dans son ensemble

Le système éducatif est subdivisé en deux sous-systèmes, francophone et anglophone, chaque sous-système comprenant les mêmes six niveaux d’enseignement allant du préscolaire à la base au supérieur au sommet en passant par le primaire, le post-

¹ Institut National des Statistiques (INS), 2010, *Annuaire statistique 2010*, Yaoundé.

² CFR, Centre de Formation Rurale - CFJA, Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs, Cameroun.

³ Le deuxième plan (1966-1971) a d’ailleurs été baptisé « plan du paysan ». Voir aussi *Agriculture et croissance économique au Cameroun* de Hervé Bella, 2009, Institut Sous-régional de Statistiques et d’Economie Appliquée (ISSEA), Yaoundé.

primaire, le secondaire (technique et général) et les écoles normales (pour la formation d'une part des instituteurs, d'autre part des professeurs des collèges et lycées généraux et techniques)⁴. On distingue aussi, dans chaque sous-système, l'enseignement public et l'enseignement privé, ce dernier comprenant le privé laïc et le privé confessionnel.

La réorganisation du gouvernement en 2004, reconfirmée en 2011, a rattaché les six niveaux d'enseignement aux quatre ministères suivants :

- Education de Base (MINEDUB), pour les écoles maternelles et primaires ainsi que la formation des instituteurs dans les ENIEG ;
- Enseignements Secondaires (MINESEC), pour l'enseignement secondaire (général et technique) et l'enseignement normal technique dans les ENIET ;
- Emploi et Formation Professionnelle (MINEFOP), pour l'enseignement post-primaire et la formation professionnelle
- Enseignement Supérieur (MINESUP), pour les enseignements supérieur et post-secondaire, sans toutefois de faculté dédiée à la formation des enseignants du supérieur.

Le MINADER dispense aussi une éducation à travers les centres d'éducation et d'actions communautaires. Enfin, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation citoyenne (MINJEUN) a sous sa tutelle les établissements de formation des cadres de jeunesse et d'animation, le centre national d'éducation populaire et d'alphabétisation, les centres multifonctionnels de promotion des jeunes et le centre national de production et de diffusion de la documentation pour la jeunesse.

L'éducation non formelle ne constitue pas un système éducatif distinct et séparé ; il est parallèle au système formel. En agriculture, elle inclut par exemple des programmes de formation des agriculteurs, des programmes d'alphabétisation des adultes, des clubs de jeunes à buts éducatifs importants et divers programmes communautaires d'instruction en matière de santé, de nutrition, de planification familiale, de coopératives et autres de même type. Elle est également sous le contrôle de plusieurs départements ministériels tels que MINESEC, MINEDUB, MINADER, MINEPIA ou MINJEUN.

⁴ Il s'agit des Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG), des Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET) et des écoles normales supérieures pour la formation des professeurs des collèges et lycées.

Le dispositif national actuel de formation agricole et rurale

Le dispositif national de FAR est lui-aussi parcellisé et propose peu de passerelles avec les autres parties du système éducatif. Il est constitué de quatre sous-systèmes publics définis en fonction de leur tutelle⁵ :

- Les deux principaux ministères techniques sectoriels que sont le MINADER et le MINEPIA ;
- Les deux ministères sectoriels que sont le MINEFOP et le MINESEC ;
- Le MINESUP ;
- D'autres ministères : MINEDUB, MINJEUN, MINRESI, MINTP, MINFOF, MINATD, MINPROFF, etc.

L'enseignement privé peut être considéré comme un autre sous-système avec des structures de type :

- Laïc associatif : c'est le principal avec notamment trois représentations, la FEMAFARC, l'ACEFFA et la CNEFAC ;
- Confessionnel : catholique (avec notamment le CODASC), protestant et musulman ;
- Laïc non associatif (à but lucratif) : c'est le moins développé des trois types.

Caractéristiques de la rénovation du dispositif en cours

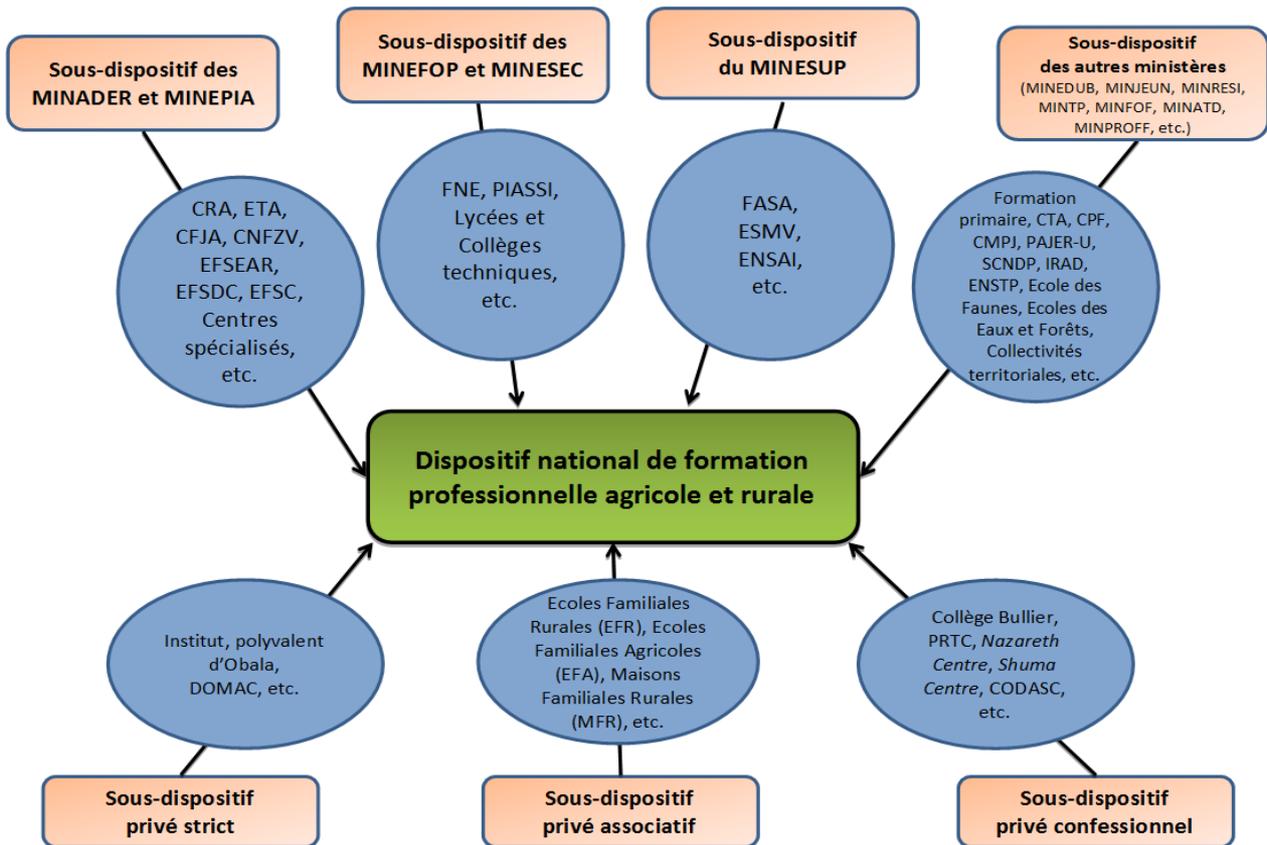
Pour améliorer le dispositif national de formation agricole et rurale du Cameroun, de nombreux défis doivent être relevés en termes de référentiels de formation adaptés, de nouveaux métiers à développer, de nombre critique de personnes à former, de besoins en formateurs qualifiés, de dispositif institutionnel approprié, de mobilisation des principaux acteurs pour soutenir les réformes engagées...

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (« FFOM ») de la rénovation permet de résumer la situation (cf. **tableau** en page 6)⁶.

⁵ Cf. **représentation schématique** en p. 4 (en haut) avec détail du sous-dispositif privé (2^e schéma en bas) ; les principales abréviations utilisées ci-après y sont mentionnées.

⁶ Rappelons ici que l'étude a été faite fin 2011-début 2012 et ne prend donc pas en compte les derniers résultats de la 1^e phase du programme AFOP. Pour une réactualisation, on peut se référer aux deux communications concernant le Cameroun à l'atelier réalisé par le réseau FAR à Yaoundé sur les démarches de création ou rénovation et de mise en œuvre de dispositifs de FAR (actes publiés en mai 2013 et disponibles sur notre site).

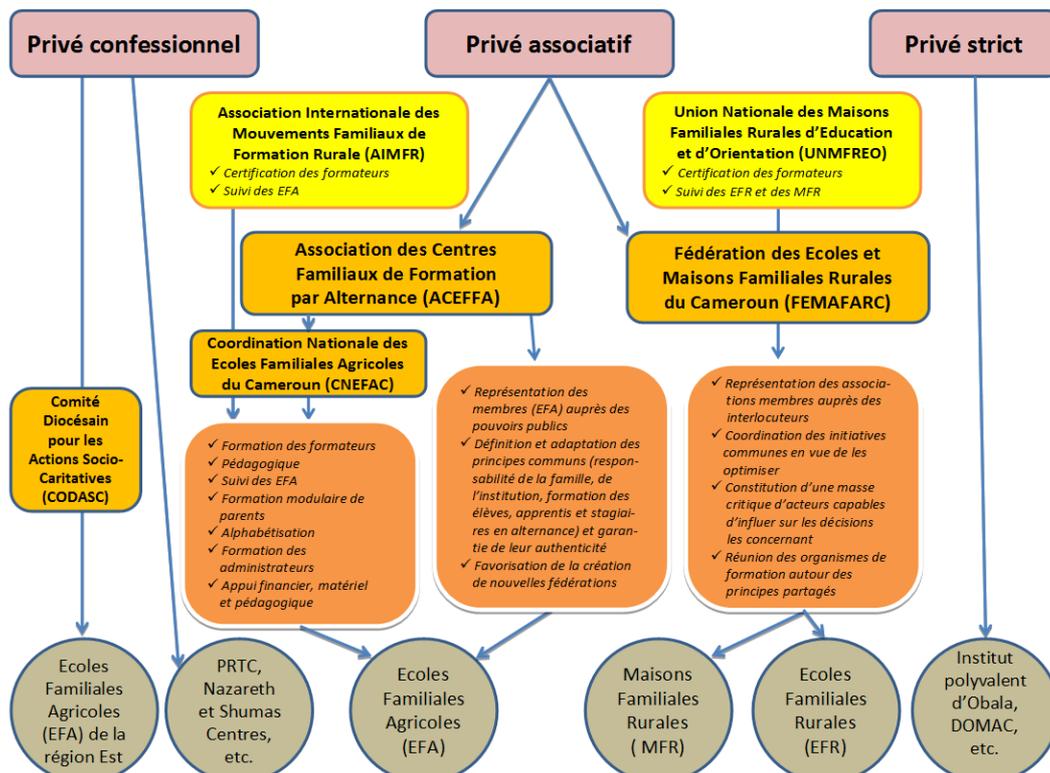
Représentation schématique du dispositif actuel de FAR



Abréviations concernant les Ministères (boîtes) : MINADER : Agriculture et Développement Rural – MINEPIA : Elevage, Pêches et Industries Animales – MINEFOP : Emploi et Formation Professionnelle – MINESEC : Enseignements Secondaires – MINESUP : Enseignement Supérieur – MINEDUB : Education de Base – MINJEUN : Jeunesse – MINRESI : Recherche Scientifique et Innovation – MINTP : Travaux publics – MINFOF : Forêt et Faune – MINATD : Administration territoriale et Décentralisation – MINPROFF : Promotion de la Femme et de la Famille

Autres abréviations importantes (cercles) : Principaux établissements dont la signification des sigles est à rechercher en début d'étude sur le Cameroun (vol. 3, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de FAR...*).

Représentation schématique du sous-dispositif privé actuel de FAR



Ces préoccupations sont au centre de la refondation du dispositif de FAR entreprise dans le cadre du programme AFOP. En fait, plus qu'un programme, AFOP est *une co-construction entre les principaux acteurs nationaux*. C'est aussi un *processus national chemin faisant*, c'est-à-dire réalisé étape par étape, avec une programmation initiale globale et flexible, avec la participation des principaux acteurs de la FAR, avec une adaptation des procédures de financement et avec des éléments facilitateurs comme l'assistance technique d'un pool coordonné d'experts dont un résident.

On peut caractériser l'approche développée par AFOP comme une démarche :

- globale et systémique : la formation étant conçue comme un instrument de préparation à l'insertion professionnelle et non comme une finalité, et le dispositif incluant la formation des jeunes, celle des techniciens et la formation des formateurs ;
- expérimentée et initiée à la base, ce qui lui confère une excellente connaissance de l'ensemble des enjeux (économiques, pédagogiques, fonciers, territoriaux, etc.) ;
- impliquant les parties prenantes dans la planification, le financement et la gouvernance des dispositifs afin de favoriser l'autonomie via la co-gestion et la co-animation des structures de formation ;
- agissant sur la rénovation du cadre juridique réglementaire national ;
- améliorant l'offre de formation professionnelle agricole et rurale sur l'ensemble du territoire national et incluant tant le secteur public que les centres privés ;
- reposant sur la formation par alternance tripartite centre/référent professionnel/famille de l'élève et l'accompagnement des élèves dans leur projet d'installation ou d'insertion ;
- coordonnée de façon experte, faisant preuve d'une grande réactivité, réunissant d'importantes facultés de réflexion et d'adaptation, le tout soutenu par une vision d'avenir forte ;
- mobilisant une cinquantaine de cadres formés, engagés et motivés, et en nombre assez élevé ;
- bénéficiant d'une autonomie certaine de fonctionnement ;
- s'appuyant sur des activités intenses de communication interne et externe.

Des points à prendre en compte dans la transformation en cours

Le processus de rénovation de la FAR en cours est d'ores et déjà considéré, par sa coordination nationale, ses organes de concertation et au vu de ses premiers résultats, comme une réussite en Afrique. Il préfigure à travers la définition de nouveaux référentiels de métiers et de formation – et cela est une avancée majeure ! –, la reconnaissance d'un statut professionnel et social des producteurs agricoles.

Il n'est cependant pas gagné sur le long terme et il est recommandé de considérer les points suivants :

- (1) l'insuffisance de ressources humaines (moniteurs, formateurs et référents) ;
- (2) l'absence de soutien logistique aux référents impliqués dans la rénovation de la formation ;
- (3) la durée d'alternance considérée courte dans son approche méthodologique ;
- (4) l'absence d'ateliers pédagogiques dans les centres en rénovation ;
- (5) l'insuffisance relationnelle avec d'autres partenaires clés de la rénovation du secteur agricole ;
- (6) le risque de lier trop fortement la formation à des conditions d'installation qui deviendraient la motivation première des élèves ;
- (7) la difficulté d'inclure la formation des formateurs comme troisième étage du dispositif, les deux premiers étages étant la formation des jeunes et celles des cadres et techniciens ;
- (8) l'absence des métiers de gestion des finances rurales et de conseillers financiers parmi les référentiels métiers proposés jusqu'à présent.

En perspective, la mise en place d'un mode de gestion paritaire avec deux modalités de gouvernance est conseillée : l'une pilotée par l'Etat dans son rôle régalién, à travers une agence de coordination du dispositif de FAR ; l'autre pilotée par la société civile garante de la satisfaction de la demande sociale, à travers un réseau national pour la FAR.

De plus, l'appui soutenu dans la durée de l'Etat camerounais et de l'Agence française de Développement (AFD), l'instauration des fermes pédagogiques dans les centres et écoles et la formulation de stratégies de financement durable (par exemple dans le cadre d'une taxe à l'importation) sont trois éléments également prônés pour contribuer à la pérennisation du dispositif afin d'améliorer la qualification des acteurs ruraux et leur insertion, et ainsi concourir à faire de l'agriculture, l'un des leviers du développement économique et social du pays.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la rénovation de la formation professionnelle agricole et rurale au Cameroun

	FACTEURS POSITIFS	FACTEURS NEGATIFS
	<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
FACTEURS INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des acteurs à différents niveaux • Développement des synergies entre acteurs (ministères, ONG, OP...) • Contextualisation de la formation (en alternance tripartite, référentiels métiers adaptés...) • Intense activité de communication • Environnement favorable de mise en œuvre du programme (autonomie de fonctionnement) • Personnel engagé et motivé • Meilleure reconnaissance politique de la formation agricole (augmentation du budget de la 2^e phase) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de ressources humaines (moniteurs, formateurs et référents) • Absence de soutien logistique aux référents impliqués dans la rénovation de la formation • Durée d'alternance considérée courte dans l'approche méthodologique de la rénovation mise en œuvre • Absence d'ateliers pédagogiques dans les centres en rénovation • Faiblesse relationnelle avec d'autres partenaires-clés de la rénovation du secteur agricole (par exemple, recherche et innovation) • Absence des métiers de gestion des finances rurales et de conseillers financiers • Méconnaissance des coûts unitaires de la rénovation de la formation
FACTEURS EXTERNES	<p style="text-align: center;"><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement favorable au développement de l'agriculture (potentialités agro-pastorales et halieutiques, riches et diversifiées, marché national, sous-régional et international pour les produits, accroissement du volume de financement des projets agricoles) • Politique de décentralisation favorable à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle des apprenants (gestion du foncier, construction des infrastructures socio-économiques) • Développement de la mécanisation agricole (ouverture de l'usine de montage des tracteurs) 	<p style="text-align: center;"><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du périmètre de la formation agricole et rurale (pluralité de tutelle de la formation, conflits d'intervention) • Insuffisance des financements de la formation dans les structures non encore pris en charge dans la rénovation • Insécurité foncière pour une gestion durable et difficultés d'accès aux jeunes et aux femmes • Appropriation et pérennisation des dispositifs de formation, en l'absence d'interventions de l'Etat et de l'Agence française de Développement (AFD) • Image dégradante de l'agriculture auprès des jeunes, en l'absence de mécanisation

Source : Aboubakar Njoya, 2012

Quelques commentaires sur l'étude

Les expériences capitalisées grâce à cette étude donnent une photographie des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale (FAR), de leur création et leur transformation tout au long de l'histoire du pays de l'indépendance à nos jours. Elle illustre malheureusement à merveille comment les différents sous-dispositifs de formation s'ignorent les uns les autres aussi bien dans leur conception que dans leur fonctionnement et leurs productions.

En effet, on dénote, entre autres paramètres induisant les difficultés globales de la FAR au Cameroun, l'insuffisance de gouvernance locale des partenaires du développement, la non-prise en compte du coût des dispositifs de formation, l'inadéquation formation-emploi, l'absence de coordination des interventions des acteurs, la multiplicité des tutelles de la formation agropastorale et rurale, ou encore la faible part du budget de l'Etat allouée à la formation professionnelle agricole, voire la durabilité même

des établissements de formation soumis à des financements précaires...

Ce travail montre également que la formation agricole et rurale reste écartelée entre les adeptes d'une agriculture dite moderne – elle est surtout consommatrices en intrants et en technologies... – et ceux qui croient à une évolution de l'agriculture familiale. Il confirme en outre l'écart qui existe entre la demande sociale et économique et l'offre actuelle de formation agricole et rurale.

Cette analyse a enfin eu le mérite de provoquer une prise de conscience quant à la nécessité de réunir tous les acteurs de la FAR autour d'une plateforme de concertation ayant pour objectif de :

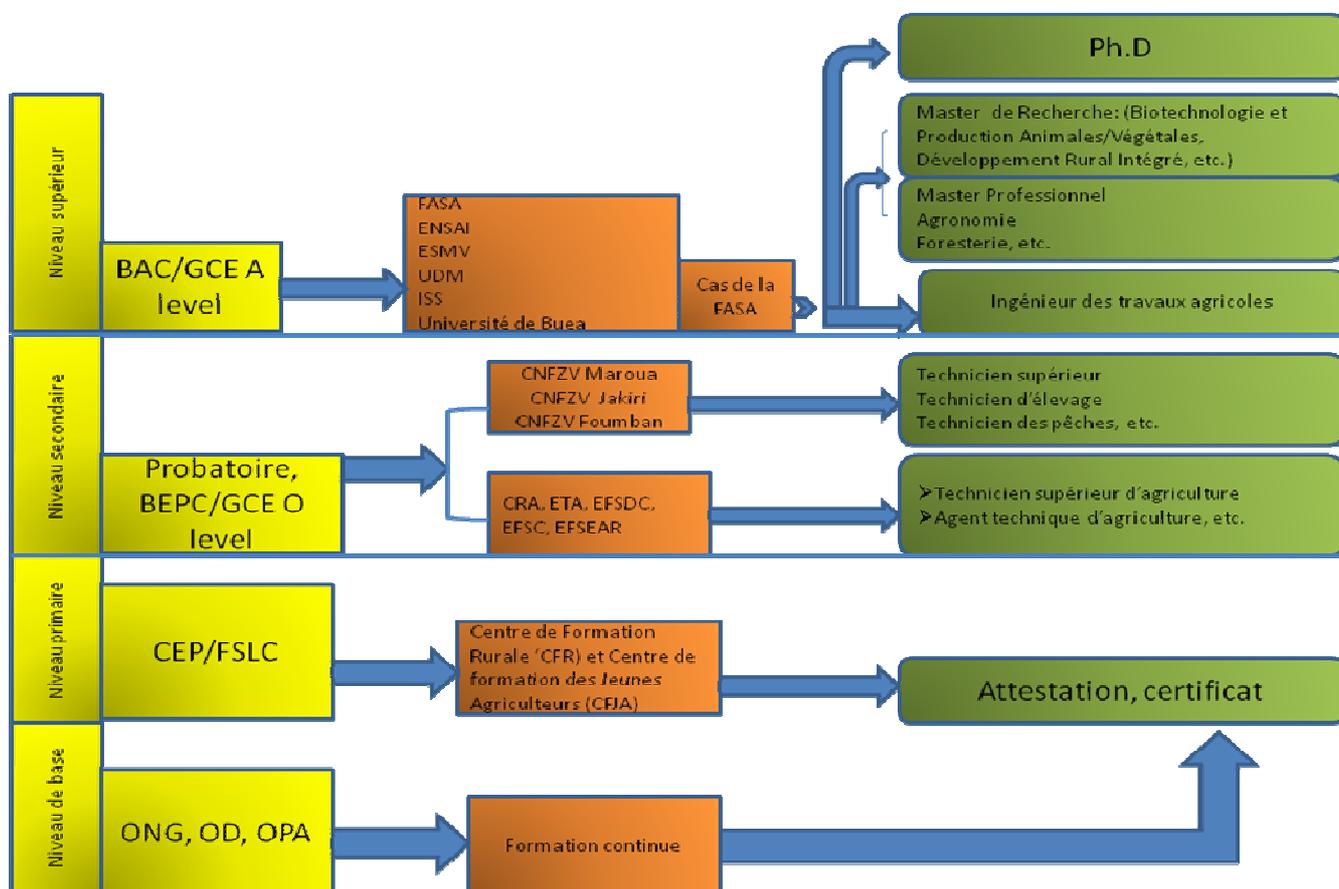
- Construire l'identité de la formation agropastorale et rurale camerounaise à travers une vision commune pour disposer d'un cadre de référence partagé ;
- Mutualiser les expériences et mettre en synergie les compétences, au plan national et international, pour mieux répondre aux besoins de formation dans les domaines agropastoraux et ruraux ;

- Contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience de la formation agropastorale et rurale ;
- Développer une expertise pour être force de proposition en vue de défendre les intérêts de la formation agropastorale et rurale et de contribuer à la construction d'une politique nationale de formation pour les populations rurales.

C'est ici le lieu de rendre un hommage mérité aux responsables des secteurs éducatifs publics et privés, nationaux et étrangers, qui ont bien voulu partager leurs expériences avec les acteurs de la base en charge de la FAR au Cameroun.

Aux personnes et aux institutions qui n'ont pas été ciblées par cette étude mais qui sont concernées par la formation agropastorale et rurale, les fondateurs de la plateforme de concertation dénommée « Réseau FARCAM » adressent le souhait de les compter comme membres et partenaires de choix pour la construction d'un parcours de FAR au service du développement de l'Afrique.

Les quatre principaux niveaux de formation du dispositif d'enseignement et de formation agricole au Cameroun



Notes sur la méthodologie de l'étude

Au Cameroun, l'équipe de travail était constituée du consultant principal, d'un biométricien, d'une agro-économiste et d'un agronome zootechnicien. Elle a bénéficié de l'appui technique du chef de la composante « Renforcement des Capacités des Personnels » du Programme AFOP. Elle a suivi sur douze mois (juin 2011-juin 2012) les cinq étapes suivantes :

1. Elaboration d'un guide méthodologique consolidé après des échanges avec le réseau FAR d'une part et les consultants en charge d'études similaires au Maroc et à Madagascar d'autre part (c'est le volume 2 de la présente série disponible sur le site internet du réseau FAR).
2. Revue bibliographique, notamment des documents du programme AFOP, des éléments sur le site du réseau, des principaux documents du secteur agricole et rural, des documents de stratégie sectorielle du MINADER (2005), du MINEPIA (2005) et des autres sous-secteurs, du *Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural* (DSSR) du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT, 2005), des statistiques de certains ministères sous-sectoriels (MINFOF, MINE-SUP, MINEFOP, MINESEC, MINEDUB⁷), ainsi que du *Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi* (DSCE, 2009).
3. Phase d'enquête préliminaire avec rencontres des principaux acteurs de la FAR à Yaoundé et dans ses environs. Les premières sorties sur le terrain ont permis de tester le guide méthodologique, de l'améliorer, et de produire un premier rapport d'étape.
4. Phase d'enquête proprement dite effectuée dans tout le pays et rédaction du deuxième rapport. Les données qualitatives ont été obtenues par le biais d'entretiens individuels et de discussions collectives (« focus groups » en anglais) par type d'acteurs.
5. Prévalidation du deuxième rapport et restitution de l'étude aux acteurs de la FAR afin d'en partager les résultats avec les personnes invitées rencontrées lors de la phase d'enquête (cf. vol. 6 de la présente série).

⁷ Ministères respectivement, de la Forêt et de la Faune, de l'Enseignement Supérieur, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, des Enseignements Secondaires, et, de l'Education de Base.

6. Rédaction et validation du rapport final.

Au cours de ce travail, près de deux cents personnes ont été rencontrées dont 104 enquêtées en individuel, les autres l'ayant été en groupe dans le cadre de « focus groups ». Dans le détail, ces entretiens ont concerné six catégories d'acteurs : 13 directeurs de centre ou école, 17 moniteurs/formateurs, 35 apprenants, 21 référents (agriculteurs ou éleveurs accueillant les apprenants sur leur exploitation dans le cadre de l'alternance tripolaire centre-référents-famille), 7 familles et 13 membres de conseil de gestion de centre ou école.

Les institutions visitées comprennent :

- 21 centres de formation professionnelle agricole ; ce sont des établissements de formation initiale au métier d'agriculteur et de formation continue des producteurs en activité ;
- 4 écoles de formation agricole et rurale ; ce sont des établissements, *primo*, de formation initiale aux métiers d'agents de développement du secteur agricole et rural et *secundo*, de formations initiale et continue aux métiers agricoles, paragrariques et ruraux ;
- 3 universités (un institut supérieur, une école nationale supérieure et une faculté) ;
- de nombreuses ONG (Organisations Non Gouvernementales) et OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) ;
- des administrations du secteur éducatif, de la finance, de l'encadrement et de l'appui à l'installation des jeunes.

Il est bon de noter que la restitution de l'étude organisée en février 2012 a été l'occasion d'initier la réflexion autour de la constitution d'un réseau national de la FAR, réflexion qui a abouti un an plus tard, en février 2013, à la création de l'association « Réseau national de la formation agropastorale et rurale au Cameroun » (FARCAM).

Document réalisé par Igor Besson reprenant l'étude commanditée par le réseau international FAR à **Aboubakar Njoya**, directeur du cabinet *Agricultural and Rural Development Strategies-Consulting Group* (ARDS-CG) à Yaoundé.

Conception : Igor Besson

Directeur de collection : Pierre Blaise Ango

Crédits photos : Régis Dupuy, A. Njoya, Frédéric Lhoste

Remerciements à Monique Wojewoda pour ses suggestions